

Planification d'une exposition à L'Arche



Planification d'une exposition à L'Arche

Les artistes ayant une déficience intellectuelle ont le don unique de représenter la vision et les dons de L'Arche, qui touche les gens et suscite leur intérêt. En exposant leurs œuvres de façon professionnelle, L'Arche honore la valeur et les dons artistiques de ces créateurs.

Voici ci-dessous, listées par catégories, les expériences des communautés de L'Arche Canada qui ont déjà exposé. Voyez ce qui fonctionne le mieux dans votre communauté et adaptez-le. Ce ne sont que des suggestions; n'hésitez pas à utiliser vos propres idées et à faire preuve de créativité. Amusez-vous!

Au début :

1. Le responsable de communauté nomme un comité d'organisation, avec un curateur désigné qui agira comme « responsable de projet » dans le processus de sélection/négociation du lieu, d'organisation et d'accrochage des œuvres, de logistique du vernissage, des médias, etc.
2. Partenariats
 - a. Un organisme extérieur invite les artistes de L'Arche à participer à son exposition et nomme les critères d'admissibilité. La personne contact de la communauté se charge des œuvres choisies.
 - b. Une communauté de L'Arche invite un organisme ayant les mêmes intérêts et une mission similaire à participer à une exposition conjointe.

Comité d'organisation

Membres : Ce groupe qui planifie, organise et travaille avec les artistes, est en général formé d'un responsable ou curateur désigné, et de 3 à 4 membres consultatifs qui peuvent être : un responsable d'atelier d'art ou d'artisanat, un assistant de l'atelier d'artisanat, un coordonnateur des foyers, ou des collectes de fonds et du développement, un assistant du comité de collecte de fonds et développement, un responsable des ateliers, un membre de conseil d'administration et un bénévole.

Budget : Celui-ci inclut la location de l'espace, le matériel d'art, les encadrements, les invitations et la publicité, les frais de vernissage. Certains coûts peuvent être assumés par des commanditaires, des subventions, des dons et la communauté.



Matthew Wright - *Simsal* - 2017. Acrylic on canvas. 16 x 20" (detail)

 **HEARTS & HANDS**

L'ARCHE ANTIGONISH

STUDIO ARTWORKS

Meet & Greet - February 9 - 7-8:30 PM **FEBRUARY 1-28** The Tail & Small Café - 342 Main Street

Information

Date et durée : La plupart des communautés préfèrent organiser leurs expositions entre février et juin, suivant le calendrier annuel de L'Arche. Une exposition peut durer une journée, plusieurs semaines ou même davantage; si on a un lieu permanent (comme les bureaux de la communauté), elle peut présenter des œuvres en rotation, ou être itinérante et se promener dans différentes communautés de L'Arche.

Lieux : Arts Centre, Church Hall, non-profit organization, Café, Artist-Run Gallery, Lobby of downtown business building, Community Centre Art Gallery, Public/private room in Provincial Legislature building, Public Library, Historical Museum, Municipal offices/foyer, Private home, Fire Hall, and in a L'Arche craft studio, atelier, coffee house, store, restaurant, office or community space.

Contact : dans certaines communautés, les membres de la communauté ont d'abord rencontré les gens et visité le lieu, puis invité le directeur de la galerie à visiter la communauté. D'autres ont envoyé leur demande par email, ou un membre du comité a visité le lieu et fait la demande, ou un membre du comité connaissait le responsable du lieu.

Citations des gens de L'Arche : « Le lieu était très beau, disponible et gratuit. » « Nous connaissons bien le centre d'art/église/organisme/café. » « Nous nous sommes joints à une exposition déjà organisée sur le thème de la déficience. » « L'espace était conçu pour les expositions. » « Le lieu nous a permis de montrer notre travail à un nouveau public. » « L'occasion de collaborer avec d'autres organismes. » « L'espace nous a été offert, il était abordable et accessible. » « Invitation personnelle du directeur du Performing Arts Centre/représentant du gouvernement/conservateur de la galerie, etc. »

Espace (nombre de mètres linéaires, dimensions de la salle, etc.) : on va de la taille d'un petit café à un grand espace public. Calculer le nombre de mètres linéaires en tenant compte des fenêtres, des ouvertures et des portes, etc.; les œuvres peuvent être accrochées ou installées sur des chevalets.

Installation : Décider si les œuvres seront accrochées et décrochées par les gens de L'Arche, les employés du lieu d'exposition, ou les deux; identifier ce dont vous avez besoin en termes de matériel (fil de fer, crochets, etc.) et le nombre de personnes pour accrocher les œuvres. Précisez les dates d'accrochage et de décrochage quand vous réservez le lieu.

Assurance : Déterminez qui est responsable, le responsable du lieu ou la communauté de L'Arche.

Commanditaires : Boutiques et marchands locaux, boutiques de matériel d'art, membres de la communauté, lieu d'exposition, banque, imprimerie, membre de conseil

d'administration, donateur de la communauté, restaurants.

Il est plus efficace de rencontrer en personne les entreprises locales. Décrivez l'événement sur une page, en précisant que le nom des commanditaires paraîtra dans les journaux locaux, sur les invitations, les dépliants et lors de l'événement. Envoyez les invitations par email ou par lettre personnelle. Envoyez une lettre de remerciements après l'exposition.

La contribution des commanditaires peut être financière, en nature, ou une location gratuite. Exemples : certificats-cadeaux de 25\$ aux participants, subvention du matériel d'art, don pour le buffet le soir du vernissage, contribution financière soussignée, bénévoles pour le vernissage, rabais sur le matériel imprimé, espace et rafraîchissements.

Préparation de l'exposition

Échéance : Tout dépend si les œuvres sont créées pour l'exposition ou si elles font partie de l'inventaire. En général, on prévoit un ou deux mois de préparation et planification. Visitez le lieu auparavant pour évaluer combien d'œuvres vous pourrez exposer.

Médiums : Peintures (acrylique, aquarelle), photos, tissage, feutrage, tissus, papier mâché, sculptures, céramiques, fabrication de papier artisanal, reproductions, impressions, etc.

Sélection : Le processus varie : soumission sur un thème, sélection d'un jury avec remise de prix, choix d'œuvres déjà existantes, processus de sélection d'un membre de la communauté, comité de sélection, ou sélection par les artistes eux-mêmes.



Thème : Aucun ou spécifique, exemples : *L'art de l'appartenance, J'appartiens, Chants du cœur, Célébrons l'inclusion dans l'art, Cheminer ensemble, Artisans du Cœur, Artistes en mouvement, Faire de la place, Cœurs et Mains, Soirée Artistique, Artistes ensemble, L'Aventure de l'Art, 'Je suis comme je suis, des thèmes de la communauté, de L'Arche internationale/nationale.*

Présentation et installation des œuvres

Présentation : Qu'elles soient ou non encadrées, les œuvres doivent être présentées de façon professionnelle. Les toiles sont encadrées ou avec les côtés peints ou finis de façon impeccable ; les aquarelles et



les impressions sont dans des cadres en verre. L'encadrement peut être fait par des encadreurs professionnels, par un atelier de L'Arche ou avec des cadres tout faits style Ikea. À côté de chaque œuvre, on peut coller un carton (carton-mousse si possible) imprimé avec la biographie, la photo et un mot de l'artiste. Et sur une petite carte, à part le nom de l'artiste, le titre, le médium, l'année et le prix de vente de l'œuvre. On met un point rouge sur cette carte lorsque l'œuvre est vendue.

Vente des œuvres : Si l'espace ou la galerie a une politique de ventes/commission, cette politique sera applicable ou peut être renégociée pour l'exposition de L'Arche. Chaque communauté décide de sa politique de commission, mais généralement, si les œuvres ont été créées et encadrées dans un atelier de L'Arche, 50% va à l'artiste et 50% va à l'atelier de L'Arche. Pour les versions imprimées d'une œuvre, les commissions varient de 10 à 20% par vente.

Droits d'auteur : le contrat d'exposition doit stipuler, et ceci doit être expliqué à l'artiste, qu'en soumettant son œuvre l'artiste accepte que son travail soit utilisé au sein de L'Arche à des fins de publicité, de collectes de fonds, et d'illustrations (lettres de nouvelles), sans violation de droits d'auteur. Une entité/entreprise/personne extérieure à L'Arche qui voudrait utiliser le travail de l'artiste à des fins de reproductions ou monétaires, doit négocier les droits d'auteur directement avec l'artiste.

Exemple de droits d'auteur : « Chaque artiste demeure propriétaire des droits d'auteur de son image. En participant à *L'Exposition en ligne de L'Arche Canada*, l'artiste accepte et permet que son image soit utilisée dans le contexte de *L'Exposition en ligne de L'Arche Canada*; et accepte et permet que son image soit utilisée par L'Arche Canada à des fins d'utilisation interne, d'expositions locales, de publicité et de collectes de fonds. Pour une utilisation extérieure à *L'Exposition en ligne de L'Arche Canada*, et pour les droits d'auteur de L'Arche Canada, la permission devra être négociée directement avec l'artiste. »

Vernissage

Date : Le vernissage peut avoir lieu le premier jour de l'exposition ou un autre jour, l'après-midi ou le soir.



Budget bouffe : Lors du vernissage, la nourriture peut provenir de dons ou avoir été préparée par des amis ou par un traiteur. On sert quelque chose de léger et des rafraîchissements.

Services offerts :

- a. par le lieu : espace d'exposition, tables, chaises, publicité et promotion, tout le matériel d'accrochage, outils, lumières, thé et café.
- b. par L'Arche : nourriture, collation, café, thé, installation, nettoyage, chevalets, cartons, bénévoles.

Invitations : Les invitations sont envoyées par la poste ou par email aux amis et familles des artistes, à tous les membres de la communauté, aux membres du conseil d'administration, aux supporters de L'Arche, au public, à la liste de diffusion de la communauté, aux donateurs, aux membres du conseil municipal, aux représentants du gouvernement provincial et fédéral, aux responsables d'églises, aux médias, et employés des services sociaux provinciaux, etc.

Programme: Pendant le vernissage il peut y avoir des musiciens, des projections de vidéos ou autre animation, et le responsable de la communauté présente les participants et les amis, les juges, les dignitaires, parle des œuvres avec les artistes et un assistant.

Information sur L'Arche : Une table est installée avec des posters, des dépliants, et les rapports annuels, de l'artisanat fait par la communauté, des cartes à vendre, et un livre de commentaires.

Médias : Faire paraître des annonces dans les journaux, à la télé locale, dans les médias, les médias sociaux, blogues, magazines culturels, d'art, dans les bibliothèques, les lettres de nouvelles des églises, etc.

Bénévoles-amis : Ils s'occupent des ventes des œuvres, artisanat et cartes, servent les rafraîchissements, accueillent, apportent de la nourriture, prennent les dons, s'occupent du vestiaire, aident à l'accrochage, donnent l'information demandée.

Évaluation

Après l'événement : Planifier un processus d'évaluation avec le comité organisateur, pour discuter et noter les détails : nombre de visiteurs, budget, impact sur les membres et les artistes de la communauté, commentaires reçus, feed-back des visiteurs, impact sur la collecte de fonds, etc. Ceci aide à identifier ce qui a été bon et moins bon.

Pour le futur : Profiter du succès et de la reconnaissance apportée par l'exposition, utiliser les détails pratiques comme exemples, et entretenir les relations et les contacts; cela aidera au succès de la prochaine exposition.

Merci aux communautés de L'Arche Canada qui ont partagé leurs idées. www.art.larche.ca

John Guido, Jacquie Boughner, Warren Pot 2018

Couverture : Lucille Martial, 'La forêt rouge', L'Arche Beloeil

Affiche d'art : L'Arche Antigonish

Photo d'installation: L'Arche Comox Valley

Photos des exhibition: L'Arche Daybreak

